

Communiqué de Presse

Philippe Martin est nommé Président délégué du Conseil d'analyse économique (CAE)

Au terme du mandat d'Agnès Bénassy-Quéré à la tête du Conseil d'analyse économique (CAE), M. Philippe Martin est nommé, par arrêté du Premier ministre en date du 17 janvier 2018, Président délégué du CAE pour une durée de cinq ans. Mme Corinne Prost, chercheure affiliée au CREST (Centre de recherche en économie et statistique), enseignante à l'ENSAE-ParisTech et cheffe de service de la DARES, au ministère du Travail, voit par ailleurs son mandat en tant que membre du CAE renouvelé pour une durée de deux ans.

Jusqu'à présent membre du CAE, Philippe Martin est professeur au Département d'économie de Sciences Po (Paris) et Research Fellow au Centre for Economic Policy Research (CEPR, Londres). Il est co-directeur du programme macroéconomie du CEPREMAP. Il était auparavant directeur du Département d'économie de Sciences Po, professeur à l'Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne, l'École d'économie de Paris et membre junior de l'Institut universitaire de France. Avant d'enseigner en France, il a été économiste au Département de recherche de la Federal Reserve Bank of New York et professeur assistant à Genève. Il a aussi enseigné à l'École polytechnique et la London School of Economics. Il a reçu le prix du meilleur jeune économiste en France en 2002. Il a été conseiller économique de Emmanuel Macron (juillet 2015-août 2016) lorsque celui-ci était ministre de l'Économie ainsi que pendant la campagne présidentielle.

Ses travaux de recherche portent sur le commerce, la macroéconomie internationale ainsi que la géographie économique. Ils ont été publiés dans des revues telles que *American Economic Review*, *Quarterly Journal of Economics*, *Review of Economic Studies* et *Journal of International Economics*. Il est diplômé de Sciences Po et est titulaire d'un doctorat d'économie de l'Université de Georgetown (Washington DC).

Sous l'impulsion de son nouveau Président délégué, le CAE est appelé à poursuivre sa mission en entrant dans une nouvelle étape : l'objectif est de renforcer son rôle dans la réflexion économique du Gouvernement et de rapprocher encore plus l'expertise académique économique des enjeux opérationnels qui se posent aux pouvoirs publics. Le ministère de l'Économie et des Finances sera, à cet effet, davantage associé aux travaux du CAE et les recommandations contenues dans les *Notes du CAE* feront l'objet d'une expertise approfondie en mobilisant des partenariats extérieurs en tant que de besoin. Une charte de fonctionnement du CAE est publiée sur le site du CAE ce même jour.